

CHASE, C.-B. – Une communauté autochtone en Colombie-Britannique a délivré un avis d'éviction à l'entreprise propriétaire du bassin de décantation du mont Polley, lieu du déversement de millions de mètres cubes de résidus dans des cours d'eau.

La bande Neskonlith exhorte Imperial Metals à quitter le territoire, dans la région d'Okanagan Thompson, à environ 48 kilomètres à l'est de Kamloops.

Imperial Metals explore un secteur de 211 kilomètres carrés notamment pour du zinc dans un projet appelé Ruddock Creek, distinct de celui de la mine du mont Polley.

Le groupe a publié un communiqué disant qu'il n'autoriserait pas de développement minier contaminant l'eau ou détruisant l'habitat du saumon.

La communauté autochtone dit s'opposer à la mine Ruddock Creek étant donné que Imperial Metals n'a pas été en mesure de protéger le territoire des Premières Nations après la brèche constatée dans le bassin de décantation du mont Polley.

L'entreprise n'a pas réagi dans l'immédiat.

La bande Neskonlith n'a pas été affectée directement par la brèche au mont Polley, mais elle est l'une des 17 bandes constituant la Première Nation de Secwepemc, touchée par les effets du déversement.

Cet article [Déversement en C.-B.: un groupe autochtone veut l'expulsion de l'entreprise](#) est apparu en premier sur [l'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Déversement en C-B un groupe autochtone veut l'expulsion de l'entreprise](#)